

ARRETE N° 140 /2019/MESR

Chargeant M. ASSOTE Egbaou des attributions du Secrétaire Général de l'Université de Kara

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE,

Vu la loi n°97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des universités publiques du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;
Vu le décret n°99-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;
Vu le décret n°2000-016/PR du 8 mai 2000 portant modalités d'élection des organes de direction des universités du Togo ;
Vu les décrets n°2003-280/PR du 3 décembre 2003 et 2007-128/PR du 17 octobre 2007 et 2015-079 du 28 octobre 2015 portant création de facultés à l'université de Kara ;
Vu le décret n°2011-178/PR du 7 décembre 2011 fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n°2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des Ministres d'Etat et Ministres ;
Vu le décret n°2012-006/PR du 7 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ;
Vu le décret n°2016-030/PR du 11 mars 2016 portant nomination du Président de l'Université de Kara ;
Vu le décret n°2019-003/PR du 24 janvier 2019 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le décret n°2019-004/PR du 24 janvier 2019 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;
Vu l'arrêté n°060/2017/MESR du 27 juin 2017 portant création de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture à l'Université de Kara ;
Vu l'arrêté n°2986/MFPTRA du 08 novembre 2019 portant affectation ;
Vu la décision n°99/MESR/SG/DAAF du 19 novembre 2019 portant affectation ;
Considérant les nécessités de service,

ARRETE :

Article 1^{er}: Monsieur Egbaou ASSOTE, n° mle 071061-F, Administrateur Civil, est chargé des attributions de Secrétaire Général de l'Université de Kara.

Article 2 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Lomé, le 02 DEC 2019

Le Ministre,

SIGNE

Prof. Koffi AKPAGANA

AMPLIATIONS

PR(CR) :	01
PM(CR) :	01
CAB/MESR :	03
Tous les ministères :	28
Toutes les directions :	16
Présidence UL :	02
Présidence UK:	02
DGAF :	03
DGPE :	01
METFP :	01
MEFP :	01
DCF :	01
DF:	01
Trésor :	01
JORT :	01
Intéressé :	01

Pour ampliation,

Le Secrétaire Général,



Prof. Agr. Koffi M. AGBENOTO